

Master Géographie - aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie - aménagement. 2009, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040420

HAL Id: hceres-02040420

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040420>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise

Demande n° S3100018482

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Géographie-Aménagement

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

(Cohabilitations avec Paris 1, Paris 4, Paris-Est-Marne-la-Vallée)

Le master « Géographie-Aménagement » proposé par l'université de Cergy-Pontoise apparaît comme une formation cohérente, organisée autour d'une thématique centrale sur laquelle s'accrochent (de manière parfois inégale) six spécialités à forte dominante professionnelle et généralement de très bonne qualité. Si la plupart sont issues de formations professionnelles déjà anciennes, ayant fait la preuve de leur pertinence et de leur efficacité, ce qui assure de fait à la mention une reconnaissance par les pairs, les milieux professionnels et les étudiants, il faut néanmoins souligner les efforts pour les faire évoluer en fonction des mutations, des métiers et des champs professionnels visés. On peut noter, même si ces spécialités en création soulèvent quelques questions, la volonté d'élargir le bouquet de spécialités tout en restant fidèle aux objectifs fixés pour la mention.

Il est peu de master dans le domaine Sciences Humaines et Sociales qui ait noué autant de partenariats avec les milieux professionnels et surtout à un tel niveau : collectivités locales (mais, sur ce point d'autres universités font aussi du bon travail) mais aussi et c'est là un des points forts de la mention, des partenaires publics comme la RATP ou privés comme VEOLIA. Les deux spécialités les plus attractives du master sont d'ailleurs celles où les interactions entre les compétences universitaires et celles des entreprises sont maximales. Ces partenariats se manifestent aussi, à travers l'importance occupée par les formations en apprentissage ou en alternance et le poids de la reprise d'études avec ou sans VAE préalable.

Les taux d'insertion professionnelle des diplômés sont très bons, à excellents et de ce fait, les points faibles repérés ici ou là ne viennent pas altérer gravement l'image très favorable donnée par ce dossier.

Néanmoins, on peut légitimement s'interroger sur trois points (d'ailleurs repérés par l'équipe de pilotage de la mention ou certains responsables de spécialité).

La faible, voire très faible ouverture à l'international, alors que le potentiel est considérable, tant du fait des compétences universitaires que de la présence de partenaires largement ouverts sur le monde. Des efforts sont en cours et on ne doute guère qu'ils soient vite suivis d'effets.

Il existe une difficulté à maintenir la présence de la voie recherche, dans des spécialités très largement pilotées par les exigences de la professionnalisation. Peut-être faudrait-il envisager de ne conserver la voie recherche que pour certaines spécialités où les exigences des deux voies sont plus facilement compatibles que pour d'autres ? Ou bien réfléchir à une organisation différente de la formation pouvant permettre une orientation plus progressive, même si l'excellente et rapide insertion professionnelle des diplômés pénalise de fait la voie recherche, du moins tant que le recrutement de docteurs ne sera pas entré dans les habitudes des entreprises françaises privées comme publiques.

La forte dépendance vis à vis de partenaires privilégiés est une vraie question. Une diversification est nécessaire, et les responsables s'y emploient, bien conscients de la fragilité et des risques qui découlent de la place occupée par certaines entreprises. Un élargissement géographique des partenariats serait tout aussi souhaitable, afin



de dépasser les limites de l'Ile-de-France en direction des universités et entreprises des régions voisines avec lesquelles des liens pourraient être aisément noués.

En conclusion une mention de très grande qualité intégrant des spécialités d'excellence et d'autres présentant quelques fragilités ou défauts ne remettant pas en cause leur bien fondé. Une seule spécialité semble soulever vraiment des questions de fond, mais cela est dû, plus à l'inachèvement du dossier proposé, qu'à un défaut de pertinence du projet ou de qualité de l'équipe, qui en a pris la responsabilité.

- Points forts :
 - Une professionnalisation effective qui assure de très bons débouchés aux diplômés, le suivi des étudiants étant cependant inégalement assuré, ce que pallie en partie, la très bonne connaissance des métiers et des compétences qui leur sont liées.
 - Une très bonne intégration dans les milieux locaux et socio-économiques avec de véritables partenariats très solides et anciens (RATP, VEOLIA, collectivités locales).
 - Un développement important de la VAE, de la formation en alternance.
 - Une expérience de recherche incontestable qui traverse l'ensemble de la mention.
 - Une démarche pluridisciplinaire cohérente et bien adaptée aux objectifs de la formation.

- Points faibles :

Une synergie insuffisante entre les spécialités, synergie qui pourrait pallier les trois faiblesses suivantes :

- Une faible ouverture internationale.
- Des équipes pédagogiques ne laissant pas une place suffisante aux enseignants-chercheurs des disciplines juridiques, de gestion ou spécialistes des ressources humaines qui devraient être des acteurs majeurs de la mention au même titre que les géographes ou aménageurs.
- Un certain manque d'homogénéité dans les modalités d'évaluation des étudiants, comme dans leur suivi, qui souligne l'intégration encore très inégale des formations préexistantes, dotées de fortes spécificités, dans l'actuelle mention.

Avis par spécialité)

Exploitation et Développement des Réseaux de Transports Publics (EDRTP)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Une formation d'excellence, dont la dynamique doit être maintenue par l'élargissement de ses partenariats professionnels et par une ouverture renforcée à la dimension internationale. Son attractivité et son renom peuvent contribuer utilement à vaincre les résistances des entreprises françaises à embaucher des docteurs.

- Points forts :
 - Une professionnalisation de très haut niveau.
 - Des contenus excellents et parfaitement adaptés aux objectifs du fait d'une attention permanente aux compétences exigées et évolutives des métiers visés.
 - Des partenariats très solides tant universitaires (Paris 1) que professionnels (RATP).
 - La recherche de partenaires internationaux.
- Points faibles :
 - L'ouverture à la recherche, mais il est vrai que le champ professionnel visé ne mesure pas encore la plus-value apportée par l'embauche de docteurs.
 - Le poids très important du partenaire professionnel principal.
- Recommandation :
 - Elargir encore le champ des partenaires tant en France qu'à l'étranger.

Transports, Logistique, Territoires, Environnement (TLTE)

(Cohabilitation demandée avec Paris 4)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Une très solide formation professionnelle dont les résultats en termes d'insertion sont excellents. On se doit d'être un peu plus nuancé sur la voie recherche, le dossier étant trop peu disert sur cet aspect. La dimension internationale est faible, alors que cette spécialité devrait pouvoir s'y ouvrir assez aisément.

- Points forts :
 - Une excellente professionnalisation qui tire profit d'une expérience déjà ancienne et réussie.
 - Une très bonne réactivité face à l'évolution des demandes sociales en matière de transport.
 - De solides partenariats universitaires.
 - Des passerelles et une organisation en parcours clairs et pertinents.
- Points faibles :
 - Une faible ouverture sur la dimension internationale.
 - Le parcours recherche souffre de la comparaison avec la dimension professionnelle.
- Recommandations :
 - Développer la dimension internationale.
 - Renforcer le parcours recherche.

Développement Culturel et Valorisation des Patrimoines (DCVP)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Malgré la présence d'un tronc commun en M1 avec les autres spécialités de la mention, la question se pose de la place d'une telle spécialité au sein d'un ensemble dont la thématique centrale fédératrice (et fortement appuyée) est assez éloignée. La participation à un pôle qui rassemble d'autres partenaires que ceux de la mention souligne bien cette position « à part ». Il y aurait lieu de réfléchir à cette question, dans la période contractuelle qui va s'ouvrir. Cette remarque ne doit cependant, en aucun cas pénaliser cette spécialité qui est de qualité.

- Points forts :
 - Un très bon positionnement qui prend bien en compte des demandes sociales croissantes dans ce secteur d'activité.
 - Collaboration avec d'autres partenaires au sein d'un « pôle collectivités publiques ».
 - Réelle démarche de professionnalisation en lien avec le secteur public.
 - Très bonne connaissance des débouchés possibles, remarquablement utilisée dans les choix pédagogiques opérés.
- Points faibles :
 - Une ouverture à l'international faible.
 - La voie recherche est en pointillé.
 - Les données issues du suivi des diplômés ne sont qu'évoquées.
 - Des informations précises sur la correspondance entre emplois et formation d'origine auraient été très utiles.
- Recommandations :
 - Mieux s'appuyer sur les compétences des historiens concernés par la question du patrimoine.
 - Développer le parcours recherche.
 - Explorer la voie de l'apprentissage ou de l'alternance.

Risques et Vulnérabilités Urbaines (RVU)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Si l'élargissement à la voie professionnelle d'une spécialité jusque là ouverte en voie recherche et cohabilitée avec Paris 10 comme université principale est une très bonne initiative, force est de constater que le dossier présenté ne permet guère d'en mesurer la pertinence et l'efficacité potentielle. Il pourrait être éventuellement suggéré un rapprochement circonstanciel et temporaire avec la spécialité « Géomatique » appliquée aux études urbaines, dans l'attente du dépôt d'un dossier complet et solidement argumenté lors d'une prochaine échéance contractuelle.

- Points forts :
 - Pertinence de la thématique dans un contexte de forte croissance des besoins en compétences, dans ce domaine.
 - Bon adossement potentiel à la recherche.
- Points faibles :
 - La finalité professionnelle est très peu affirmée, l'approche de la formation restant très académique, ce qui ne correspond pas aux exigences d'une formation indifférenciée.
 - Les débouchés effectifs ne sont guère précisés.
 - Absence de partenariats universitaires et professionnels.
 - Imprécisions sur les dimensions recherche et internationales.
 - Absence d'informations sur l'équipe pédagogique.
 - Absence d'informations précises sur le devenir des étudiants de la formation préexistante (voie recherche cohabilitée avec Paris 10, mais dont il est dit que les étudiants venus de Cergy-Pontoise ont trouvé un emploi dans l'opérationnel).
- Recommandations :
 - Bien s'informer sur l'offre régionale et nationale dans ce domaine de formation, car il existe déjà de nombreuses formations appartenant aux domaines, Droit-Economie-Gestion, Sciences et technologies, Santé, les géographes n'ayant pas été toujours les premiers et encore moins les seuls à aborder ces problématiques.
 - Monter un dossier qui donne aux experts les moyens de juger au fond de la formation proposée.

Géomatique appliquée aux études urbaines

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Si la pertinence d'une telle spécialité est incontestable tout comme l'est, sa mise en œuvre du fait des compétences existant sur le site tant au niveau pédagogique que scientifique, le dossier souffre néanmoins de nombreuses imprécisions parfois fort gênantes. De plus, si l'attractivité d'une telle formation est aujourd'hui assurée, son maintien dans un contexte fortement concurrentiel peut poser à terme question, si le devenir professionnel des diplômés était remis en cause. Il serait donc particulièrement opportun de l'ouvrir largement à la formation continue et de repérer des « niches » d'emploi, où les compétences spécifiques de l'établissement pourraient être pleinement valorisées. Si l'avenir à court terme de cette spécialité est assuré, la réflexion sur son évolution ne devrait cependant point trop être différée.

- Points forts :
 - Spécialité en harmonie avec l'ensemble de la mention et avec les compétences reconnues du laboratoire d'appui.
 - Partenariat solide avec les collectivités locales.
 - Le champ d'application de la géomatique à la ville est à la fois pertinent et bien mis en œuvre.
- Points faibles :
 - L'imprécision des informations sur l'équipe d'enseignants-chercheurs mobilisée dans le parcours recherche (publications, spécialités de recherche...).
 - Une analyse très optimiste du marché de l'emploi ; il y a aujourd'hui un très large potentiel de formations croisant analyse territoriale et géomatique. Les urbanistes (et bien d'autres) se forment aux SIG et les géomaticiens généralistes peuvent se former aux spécificités urbaines, laissant une place limitée aux géomaticiens urbains.



- Les partenariats semblent trop limités aux collectivités territoriales ; il sont de plus très locaux et on manque d'informations précises sur les professionnels mobilisés par la formation.
 - L'ouverture aux publics de formation continue (un gisement important) n'est pas présentée (ou pas présente ?).
 - La dimension internationale est à peine évoquée.
- Recommandations :
 - Mieux prendre en compte ce qui se fait ailleurs dans les universités voisines d'Ile-de-France ou dans les régions limitrophes car des pôles importants et renommés y sont présents. Il y a probablement des aspects actuellement mal ou peu satisfaits qui pourraient permettre à cette spécialité d'affirmer sa différence.
 - Bien évaluer les débouchés professionnels et les financements possibles de thèses. Des bourses CIFRE pourraient être mises en place avec les collectivités locales. Si c'est déjà le cas, ce dont on ne pourrait que se réjouir, il n'en est fait nulle mention dans le dossier.

Management et Ingénierie des Services à l'Environnement (MISE)

(Cohabilitation avec Paris Est (UMLV et ENPC))

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette spécialité est véritablement remarquable par ses résultats, par la qualité du partenariat industriel mis en place, par le niveau de compétence des diplômés. Le renom de la formation, parfaitement justifié, lui attire d'excellents étudiants qui très bien formés n'ont guère de difficultés à s'insérer. La seule faiblesse et l'équipe en est bien consciente est le poids qu'occupe le partenaire VEOLIA. Ce poids se retrouve dans la conception et le fonctionnement même de la formation, ce qui entraîne une autonomie poussée de cette spécialité et déséquilibre de fait la mention. Mais, le point le plus gênant est certainement la fragilité potentielle induite par cette forte dépendance.

- Points forts :
 - Des objectifs clairs et en parfaite adéquation avec les questions actuellement posées dans le secteur des activités de l'environnement.
 - De très solides partenariats extérieurs professionnels et universitaires.
 - Des débouchés effectifs et une incontestable attractivité (les deux aspects étant fortement liés).
 - L'originalité et la diversité des formes pédagogiques.
 - La large ouverture à l'apprentissage.
- Points faibles :
 - La question de la réalité du parcours recherche se pose véritablement.
 - Le partenariat privilégié avec un industriel particulier conduit cette spécialité à une forte autonomie dans la mention, rendant son rattachement surtout administratif.
 - La fragilité induite par le poids de ce partenaire.
- Recommandations :
 - Conduire l'ouverture à la recherche avec volonté, malgré les difficultés.
 - Tenter d'élargir le champ des partenaires.

Commentaire et recommandations

- Continuer l'effort de structuration de la mention, afin de valoriser encore mieux l'ensemble remarquable de compétences présentes dans les diverses équipes pédagogiques. Cela passe en particulier par une uniformisation des procédures de sélection et d'évaluation au niveau de la mention.
- Donner plus de place comme acteurs principaux aux enseignants-chercheurs des autres disciplines que la géographie ou l'aménagement.
- Mieux positionner la voie recherche dans un ensemble à forte culture de professionnalisation.
- Diversifier les partenaires et s'élargir aux régions voisines de l'Ile-de-France.



- Développer l'ouverture internationale qui est le parent pauvre, alors que la qualité des formations devrait leur assurer un rayonnement au moins européen.
- Bien que les formations proposées ne souffrent guère d'un manque d'attractivité, mieux mettre en valeur la qualité des équipes pédagogiques et leur cohérence.
- Mettre en œuvre les recommandations portant sur chacune des spécialités.